



**Habitat et Interventions Sociales**

**GRUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC**



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



# Sommaire

<b>1.</b> Éditorial du Préfet de la Région d'Ile-de -France, Michel CADOT	<b>p.4</b>
<b>2.</b> Introduction / Bilan 2019	<b>p.5</b>
<b>3.</b> Chiffres Clés 2019	<b>p.6</b>
<b>4.</b> Faits marquants de l'année	<b>p.7</b>
<b>5.</b> Nos savoir-faire	<b>p.8</b>
<b>6.</b> Accompagner	<b>p.9</b>
<b>7.</b> Coordonner	<b>p.19</b>
<b>8.</b> Zoom – Accompagner vers l'emploi	<b>p.29</b>
<b>9.</b> Transmettre et sensibiliser	<b>p.32</b>
<b>10.</b> Développement numérique	<b>p.33</b>
<b>11.</b> Ressources humaines	<b>p.34</b>
<b>12.</b> Ressources financières	<b>p.35</b>
<b>13.</b> Notre organisation	<b>p.36</b>



## 1. ÉDITORIAL DU PREFET DE LA REGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Depuis plus d'un quart de siècle, le GIP Habitat et Interventions Sociales assure, pour le compte de l'Etat, des missions

d'accompagnement social à destination des personnes en difficulté. Bras armé de l'Etat régional au bénéfice des plus fragiles dans l'accès au logement, le GIP HIS est une structure ancrée dans les territoires franciliens et reconnue par les acteurs publics et associatifs.

Cette reconnaissance des acteurs locaux et la confiance que l'Etat lui témoigne se sont traduites au fil des années par la montée en puissance et la diversification des missions qui ont été confiées au Groupement. Qu'il s'agisse de la participation à des projets de restructuration urbaine, des programmes d'accompagnement vers et dans le logement social, ou des actions dédiées aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, le GIP HIS a su, à chaque étape de sa vie, s'adapter, se réinventer, acquérir de nouvelles compétences.

Au cours de l'année écoulée, le GIP HIS s'est particulièrement investi dans l'accompagnement des réfugiés vers le logement à travers l'approfondissement de la mission « intégration des réfugiés franciliens ». Cette action, articulée autour d'un triptyque « diagnostic », « accompagnement » (vers le logement) et « formation » (intervenants sociaux des structures d'hébergement du DNA), a d'ores et déjà permis d'assurer la sortie positive de nombreux réfugiés vers une solution d'hébergement adapté ou de logement en Ile-de-France.

Le Groupement a également coconstruit le programme national EMILE dont il assure le pilotage opérationnel.

Ce programme propose à des personnes vivant en Île-de-France, en difficulté professionnelle et mal-logées, de démarrer une nouvelle vie dans des territoires présentant des besoins en main d'œuvre et disposant de logements vacants.

Cette diversité de missions traduit pleinement les qualités intrinsèques du Groupement, agilité et réactivité. Elle est également le reflet de l'engagement, du professionnalisme, de la compétence et du sens du service public des personnels qui le composent.

La fin de l'année 2019 a enfin été marquée par le départ de Frédérique LAHAYE qui n'a pas souhaité, pour des raisons éthiques, cumuler la présidence du Conseil d'administration d'ADOMA qui lui a été confiée par l'Etat avec la présidence du GIP HIS. Sa présidence aura été marquée par une nouvelle impulsion donnée au Groupement et une consolidation de son fonctionnement. Je la remercie de son engagement pendant près de 2 ans et demi aux côtés de la directrice générale, Juliette LAGANIER.

L'année 2020 sera placée sous le signe de la continuité et de l'innovation. Continuité car l'essentiel des actions menées ont été reconduites et permettent d'inscrire le travail du GIP HIS dans le temps long. Innovation car le groupement s'est vu confier par l'Etat le déploiement expérimental du « SAMU du logement d'abord » qui vise à accélérer le relogement des personnes hébergées.

Dans l'ensemble de ces missions, la préfecture de la région d'Ile-de-France soutiendra le GIP HIS pour rendre concret l'objectif premier de son action : aider les personnes en difficulté sociale à retrouver leur juste place dans la société.

**Michel CADOT**

## 2. INTRODUCTION

**2019 a été pour le GIP HIS une année particulièrement riche, marquée notamment par le doublement des ménages accompagnés, le développement et la diversification de nos missions, menées sans jamais perdre de vue le sens premier de notre action, à savoir l'intérêt des personnes accompagnées et la volonté de les aider à trouver des solutions de logement dignes.**

Rattachés à la Préfecture de la Région Ile-de-France, nous assurons depuis 1993 des missions d'accompagnement vers le logement de ménages franciliens en situation de précarité, et rencontrant des difficultés d'accès au parc locatif. Le champ de nos interventions comprend aussi bien le diagnostic des situations, l'accompagnement social, la recherche de logement, que la coordination de plateformes de relogement ou d'accès au logement et la participation à des projets de renouvellement urbain.

Notre expertise et notre capacité d'intervention nous permettent de jouer un rôle d'interface entre les différents acteurs du logement et de mener des actions partenariales en faveur des ménages les plus fragiles. Nous menons ce travail au niveau régional, avec les départements et les collectivités locales, un ancrage dans les territoires qui fait notre force. Veillant constamment à nous adapter, nous avons au fil du temps diversifié nos pratiques, afin de répondre aux besoins de nouveaux publics et en particulier le public réfugié, pour lequel nous avons créé un service dédié. La gestion opérationnelle de la plateforme nationale pour le logement des réfugiés, qui nous a été confiée en 2015, a élargi notre périmètre d'intervention au territoire national.

2019 a été l'année du déploiement de missions d'une nouvelle ampleur et de l'évolution de nos pratiques ; nous avons investi de nouveaux domaines, notamment celui de l'emploi et de la formation,

l'insertion professionnelle étant l'une des conditions d'une insertion sociale réussie, un accélérateur pour l'accès et le maintien dans le logement. La coordination du programme EMILE (Engagés pour la Mobilité et l'Insertion par le Logement et l'Emploi), projet novateur conçu comme un outil personnalisé d'insertion via la mobilité géographique, nous a été confiée par l'Etat ; déployé à l'échelle nationale, il est piloté par la DIHAL\*.

Par ailleurs, afin de poursuivre et d'approfondir le travail mené ces dernières années auprès du public réfugié, nous avons mis en place, à la demande de la Préfecture de Région, un service « Intégration des réfugiés franciliens », qui inclut ce volet formation et emploi. Nous avons ainsi diversifié les outils permettant de favoriser l'insertion sociale des ménages que nous accompagnons, avec la volonté qu'ils soient pleinement acteurs de leurs parcours de relogement et d'insertion.

Nous avons cette année particulièrement développé le travail interservices, en mutualisant les compétences de nos équipes, qui réunissent des métiers extrêmement divers, dans un même objectif et avec le même lien commun, celui du service public et de l'accompagnement des personnes les plus fragiles. Un engagement qui fait du Groupement un établissement porteur de sens et de valeurs, que nous continuerons à promouvoir en 2020.

*\*Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement*

### 3. CHIFFRES-CLÉS



**8 082** ménages

ont bénéficié de diagnostics  
de situation en vue d'une  
orientation adaptée



**2 211**

ménages

ont été accompagnés



**4 706**

personnes ont été relogées  
ou ont eu accès à un logement  
de transition ou pérenne.

## 4. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2019

### JANVIER

Lancement de la Mission d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) Saint Denis chargée du relogement de ménages vivant en habitat indigne.

### MARS

Fin de la mission PUM (Plan Urgence Migrants) et création du service «Intégration des réfugiés Franciliens» à la demande du préfet de la Région Île-de-France.

### AVRIL

Mise en place d'ateliers de sensibilisation sur le logement des réfugiés et le programme EMILE, destinés à nos partenaires.

### JUIN

Lancement du programme EMILE.  
Création du service Logement d'abord.

### SEPTEMBRE

Le GIP HIS est retenu dans le cadre de l'appel à projet AVDL DALO 2020-2023 pour une mission de diagnostic social et d'accompagnement de ménages dans les départements 75 et 93.

### DÉCEMBRE

1<sup>ère</sup> installation d'un ménage dans le Maine-et-Loire, un des territoires d'accueil du programme EMILE.

## 5. NOS SAVOIR-FAIRE

Créé en 1993, le GIP Habitat et Interventions sociales est un organisme public à disposition du Préfet de la Région Île-de-France. Il a pour mission d'accompagner vers le logement, ou le relogement, des publics en situation de précarité et rencontrant des difficultés d'accès au parc locatif. Son expertise, sa réactivité et sa capacité d'intervention rapide pour entrer en contact avec les ménages, afin d'établir un diagnostic de leur situation sociale et de leurs besoins, permet de mobiliser l'ensemble des intervenants publics ou privés susceptibles d'intervenir dans le processus de relogement, et ainsi de le faciliter.

### DIAGNOSTIQUER ET ACCOMPAGNER

Nous évaluons la situation des ménages et leur proposons un accompagnement global et personnalisé, afin de favoriser leur relogement et renforcer leur autonomie dans leur parcours locatif.

### COORDONNER

Nous assurons la coordination opérationnelle de dispositifs d'accès au logement, à l'échelle régionale et nationale, avec pour objectif de faciliter l'adéquation entre l'offre locative et la demande des ménages. Nous participons également au relogement de personnes dans le cadre de projets de restructuration urbaine.

### INTERVENIR

Nous menons des interventions à caractère urgent, portant sur des situations exceptionnelles (mise à l'abri, squats, arrêté de péril...). Lors de ces missions, nous pouvons être chargés de réaliser des diagnostics de la situation sociale des ménages, qui permettront de leur proposer une orientation adaptée.

## 6. ACCOMPAGNER

**De l'ouverture des droits sociaux au suivi régulier des situations locatives, l'accompagnement social des ménages fragiles est le cœur de notre mission. Nous leur assurons un accompagnement global et personnalisé, afin de permettre leur relogement et favoriser leur autonomie dans leur parcours locatif. En 2019, nous avons notamment poursuivi et développé nos actions auprès des personnes réfugiées, avec la création du service Intégration des Réfugiés Franciliens.**

Afin de proposer aux ménages un accompagnement vers le logement adapté à leur profil et leurs besoins, nous sommes en mesure de mobiliser différents dispositifs dont nous assurons la mise en œuvre depuis plusieurs années (AVDL DALO, Baux glissants, partenariat avec la Fondation Lebaudy). Nous intervenons également dans le cadre de projets de renouvellement urbain (ORCOD IN) et réalisons des actions plus ponctuelles (Mission Roquépine, Mous Saint-Denis). Nous menons par ailleurs des missions d'accompagnement spécifiques auprès des réfugiés franciliens, qui ont pour objectif de favoriser leur sortie des centres d'hébergement et leur intégration sociale.

### AVDL DALO 93

**L'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL) des ménages reconnus prioritaires au titre du Droit au Logement Opposable** a pour objet de proposer un accompagnement personnalisé à des ménages reconnus prioritaires, auxquels un logement doit être attribué en urgence. **Une mission de diagnostic de la situation sociale et d'accompagnement de ménages désignés par les services de l'Etat nous a été confiée en 2017 ; depuis 3 ans nous menons cette mission dans le département de Seine-Saint-Denis.**

Confrontés à des difficultés sociales, économiques et administratives, les ménages que nous rencontrons résident essentiellement dans le parc privé dégradé, dans des logements suroccupés pour la plupart, ou sont dépourvus de logement. Notre accompagnement vise soit l'accès au logement, soit le maintien dans le logement.

Nous effectuons une évaluation de la situation de chaque ménage, afin d'identifier avec lui les perspectives d'accès au logement et de déterminer les besoins de prise en charge, les blocages éventuels et les solutions pour les lever. Cet accompagnement social, qui se construit avec les personnes suivies, permet notamment un accès aux droits sociaux basiques.

### Des ménages en situation de précarité

Les ménages accompagnés font face à une grande précarité financière ; si 56% d'entre eux ont des revenus liés à une activité à temps plein ou partiel, 39 % sont

bénéficiaires des minima sociaux (Allocation Adulte Handicapé, Revenu de Solidarité Active), 5 % de l'allocation de retour à l'emploi (ARE).

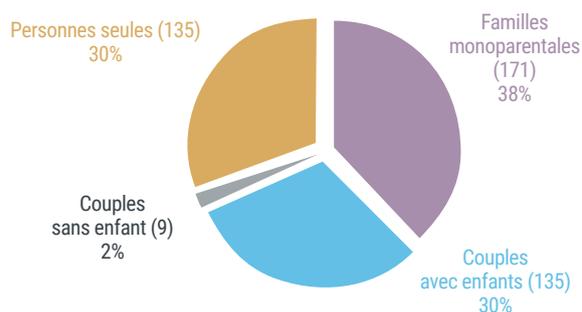
**56 % résident dans un logement du parc privé**, en situation de fragilité économique, en procédure d'expulsion, victime de l'habitat indigne et/ou suroccupé ; **28 % sont dépourvus de logement** (hébergés par des tiers ou sans solution), une situation qui touche essentiellement des personnes isolées et des familles monoparentales ; **8 % sont hébergés** en structures de type hôtel, foyer ADOMA ou autre hébergement ; **8 % louent une chambre chez des particuliers.**

Les familles monoparentales représentent la part la plus importante des ménages accompagnés.

On note en 2019 **une nette augmentation des personnes isolées** (30 % des ménages contre 17 % fin 2018). La plupart sont hébergées par des tiers, mais la promiscuité et la dépendance générant des tensions au fil du temps, certaines personnes finissent par choisir de dormir dans leur véhicule ou dans la rue. Leurs faibles ressources ne leur permettent pas de financer de façon régulière des chambres d'hôtel.

Dans le cas particulier d'une mise à l'abri, notre accompagnement consiste à permettre l'accès à l'hébergement d'urgence ou d'insertion en collaboration avec le SIAO\*. Nos travailleurs sociaux participent aux Commissions Techniques d'Urgence du SIAO 93 afin d'exposer les situations les plus préoccupantes et de trouver une solution transitoire, en attente de l'accès au logement.

### Composition familiale



## Bilan 2019

**118 diagnostics** ont été prescrits et réalisés. **450 ménages ont été accompagnés socialement.**

**108 ont été relogés** (soit 326 personnes dont 117 enfants).

\* Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation.

### Favoriser l'autonomie des ménages

Notre service social a mis en place un accompagnement vers l'autonomie des ménages prêts au logement et en attente de proposition. Nous avons diversifié nos modes d'accompagnement en introduisant des actions collectives, organisées par les travailleuses sociales et destinées aux personnes suivies, avec les objectifs suivants :

- **Savoir rester prêt au logement (actualiser son dossier de Demande de Logement Social (DLS)...) ;**
- **Savoir candidater (monter son dossier de candidature, solliciter les bons interlocuteurs...) ;**
- **Savoir entrer dans le logement (connaître les différents dispositifs d'accès au logement.**

#### « Les clés pour réussir son relogement » : réalisation d'un guide, de la proposition du logement au relogement

Nous avons conçu un guide qui détaille les différentes étapes de la procédure de relogement, de la proposition de logement à l'état des lieux d'entrée, et qui souligne les points de vigilance (transmettre un dossier complet, actualisé et cohérent, les délais à respecter...). Ce document a été remis à des ménages prêts au relogement et en attente de proposition, identifiés comme étant autonomes, soit lors du diagnostic soit au cours de l'accompagnement, et pour lesquels il n'y a pas ou plus d'accompagnement.

### Madame Edouard a emménagé avec ses deux enfants en décembre 2019 à Sevrans, en Seine-Saint-Denis, dans un appartement de 63 m<sup>2</sup>.

Cet emménagement a mis fin à un parcours particulièrement difficile. Arrivée d'Haïti en France avec son fils en 2017, elle est expulsée successivement de deux colocations, puis est hébergée par une connaissance qui lui loue une chambre pour 350 euros par mois. « J'y suis restée un an. C'était très petit et très sale, nous étions les uns sur les autres. »

Suite à la naissance de sa fille, en mars 2019, ils sont à présent trois dans cette chambre minuscule et la situation devient insupportable. Reconnue comme devant bénéficier du Droit au Logement Opposable (DALO), Mme Edouard avait été orientée en janvier 2019 vers le GIP HIS où elle est suivie par une travailleuse sociale, qui va mettre en place un accompagnement global, s'occuper de l'ouverture de ses droits sociaux (CAF, etc.) et de son insertion professionnelle. Des démarches qui permettront à Madame Edouard d'obtenir



un emploi de femme de ménage ainsi que ce logement. « Nous sommes chez nous à présent, mon fils est tellement heureux, il court partout dans l'appartement! Je remercie mon assistante sociale du GIP HIS qui m'a toujours soutenue et a tout fait pour que j'aie ce logement. »

## ORCOD IN de Clichy-sous-Bois: accompagner les projets de renouvellement urbain

Missionnés en 2015 par l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), dans le cadre d'un marché renouvelé en 2018, nous intervenons en tant qu'opérateur social, en partenariat avec SOLIHA Est Parisien, sur l'Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées d'Intérêt National (ORCOD IN) de Clichy-Sous-Bois.

L'ORCOD est un dispositif qui réunit l'ensemble des acteurs d'un territoire pour répondre aux enjeux de copropriétés en difficulté (bâti dégradé, mauvaise gestion financière, paupérisation des habitants). Le quartier du Bas-Clichy est le premier territoire à bénéficier d'une ORCOD d'Intérêt National (ORCOD IN). Copiloté par l'Etat, la ville de Clichy-sous-Bois et l'EPFIF, ce projet urbain de grande ampleur a pour objectif l'aménagement d'un nouveau centre-ville, et comprend la construction de nouveaux logements et la réhabilitation d'immeubles.

Afin d'éviter l'arrivée de nouveaux marchands de sommeil, l'EPFIF a mis en place un « portage immobilier » consistant à acquérir des logements au sein des copropriétés dégradées, à l'amiable, par adjudication ou expropriation. Selon l'état des bâtiments, ces logements seront démolis, repris par des bailleurs sociaux ou revendus à des bailleurs privés une fois la situation de la copropriété assainie. Le projet prévoit la démolition de 1240 logements ; un relogement est proposé aux habitants de ces immeubles.

**Nous accompagnons l'EPFIF dans la connaissance des occupants des immeubles concernés par le projet, leurs éventuelles difficultés sociales et leur accompagnement au relogement.**

Un accompagnement qui tient compte de chaque situation :

- Accompagnement au relogement pour les personnes vivant dans des logements suroccupés, ou inadaptés au handicap, ainsi que pour les occupants des immeubles destinés à être démolis et présentant des fragilités financières ou des problématiques empêchant le relogement ;
- Accompagnement au maintien dans le logement pour les locataires de l'EPFIF, avec un suivi préventif et le traitement des difficultés locatives.



Des ASLL (accompagnement social lié au logement) «post relogement» sont proposés à certains ménages. L'objectif de cet accompagnement est de mettre en place un ensemble d'actions adaptées à la situation du ménage concerné, afin de lui permettre d'acquérir une autonomie et de sécuriser son parcours locatif dans son nouveau logement.

### Une grande fragilité économique

Les ménages rencontrés sont essentiellement des familles nombreuses. **47% sont des couples avec enfants** (soit 55 ménages représentant 252 personnes), **25% des familles monoparentales**.

**Si plus de la moitié des ménages ont un emploi, il s'agit pour un tiers d'entre eux d'emplois précaires. L'autre moitié des ménages disposent de revenus inférieurs à 1500 €/mois.** Cette grande fragilité économique représente le principal frein au relogement des ménages accompagnés. Il leur est souvent difficile de régler leur loyer, ce qui génère fréquemment des impayés locatifs, voire du surendettement.

**Nous intervenons pour lever ces freins et permettre le relogement rapide de ces familles :** outre la mobilisation des leviers classiques (dossier de surendettement, aides financières, accès aux droits sociaux et aux prestations sociales...), nous orientons les ménages vers les partenaires emploi du territoire. Parmi la dizaine de ménages orientés en 2019, 6 ont trouvé un emploi ou une formation (voir page 29).

## Enquête de satisfaction

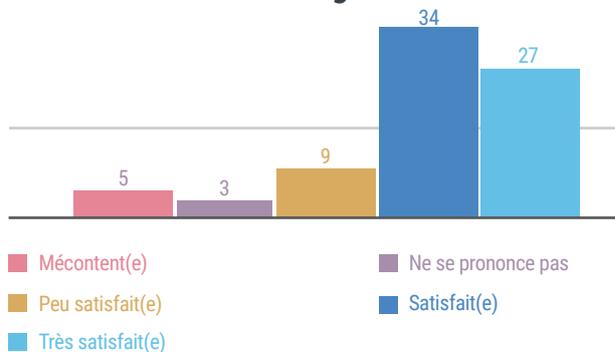
Une enquête a permis de recueillir l'avis des premiers ménages relogés sur les différentes étapes du relogement (présentation du projet urbain, accompagnement social dont ils ont bénéficié, intégration dans leur nouveau logement).

Les ménages se disent globalement satisfaits (à 78%) des échanges sur le projet de renouvellement urbain ainsi que de l'accompagnement social dont ils ont bénéficié. Quant à leur nouveau logement, plus de la moitié des interrogés déclarent en être satisfaits.

Concernant la qualité du relogement, le reste à charge passe de 21.77 € avant relogement à 14.08 € après relogement. Les ménages ont par ailleurs gagné

en moyenne 4.72 m<sup>2</sup> par personne. Des éléments qui témoignent d'une amélioration du parcours résidentiel.

### Accompagnement social dans les démarches liées au logement



## Bilan 2019

**98** diagnostics de la situation des ménages réalisés en amont de l'acquisition des logements par l'EPFIF.

**107** évaluations sociales de ménages présentant des difficultés.

**105** enquêtes de relogement permettant d'identifier les ménages immédiatement relogeables et les éventuels obstacles au relogement.

**129** Accompagnements Sociaux Liés au Logement (ASLL), dont 18 post-relogement.

**75** ménages relogés pour le Bas Clichy pour l'année 2019.

## Mission Roquépine

**Le 22 janvier 2019, nous avons à nouveau été mandatés par l'Etat pour assurer la mise en œuvre du Protocole d'accord signé entre la Préfecture de la Région Île-de-France et le DAL (Association Droit Au Logement), dont l'objectif est le relogement de ménages soutenus par l'association.**

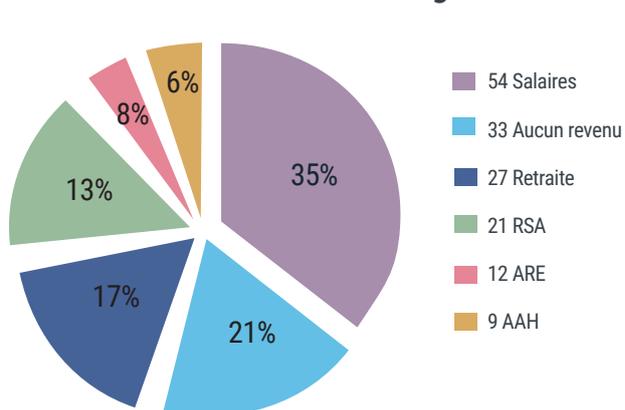
**Nous avons été chargés d'évaluer la situation sociale des ménages, d'orienter les ménages reconnus DALO (Droit Au Logement Opposable) vers un logement pérenne ou un hébergement, et d'assurer le suivi des procédures d'accès au logement pour chacun des ménages.**

La mission « Roquépine » (nom du gymnase occupé par les ménages soutenus par le DAL) a fait l'objet d'un protocole en janvier 2019, puis d'un avenant (octobre 2019) précisant la liste des ménages à accompagner. Nous avons rencontré 156 ménages en 2019. 114 vivaient à l'hôtel, en hébergement collectif, dans des squats, étaient hébergés par des tiers ou sans-abri ; 28

vivaient dans le parc privé, en situation de mal logement. 73% des ménages se trouvaient ainsi dépourvus de logement pérenne.

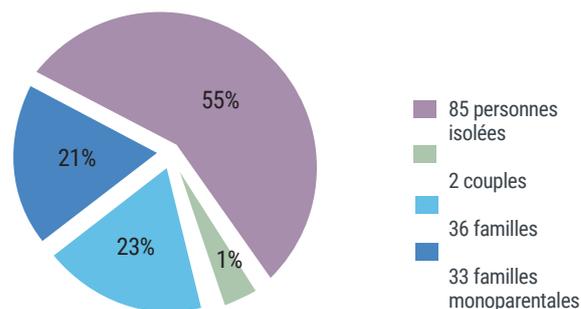
Leur situation économique est très fragile : 64% perçoivent un revenu d'un montant inférieur au SMIC et 33 ménages, pour la plupart des personnes isolées, ne déclarent aucun revenu.

### Ressources des ménages



## Composition familiale

Comparativement aux missions précédentes (République et Hôtel Dieu), le nombre de ménages présentant des freins au relogement a été multiplié par quatre dans le protocole Roquépine. Un constat qui témoigne d'un degré d'intégration plus faible, sur le plan administratif et de l'emploi, les ménages ciblés par ce nouveau protocole étant présents en France de manière plus récente.



## Bilan 2019

**156** ménages ont été rencontrés, **26** ont été relogés. **27** sont prêts au relogement.

### Focus sur les 26 ménages relogés

Sur les 26 ménages relogés, 24 l'ont été dans le parc locatif social, 1 ménage a intégré un logement temporaire du dispositif Solibail et 1 personne est entrée en maison de retraite. Les familles représentent 44% des ménages relogés.

Les ménages relogés ne présentaient pas d'obstacles majeurs au relogement (situation régulière, pas de dette locative, demande de logement social à jour). Le degré d'insertion professionnelle et le montant des ressources a conditionné l'accès au logement : 61 % des ménages relogés disposent de ressources (dont des revenus d'activité) supérieures au SMIC (sur les 26 ménages, 16 ont un emploi, 11 perçoivent le RSA). Si leurs revenus sont faibles, ils sont néanmoins bien insérés socialement.

A noter que l'accompagnement social que nous avons réalisé pour lever les freins au relogement des ménages issus des campements précédents (République et Hôtel Dieu) a porté ses fruits, puisque 19 des 26 ménages de la mission Roquépine relogés étaient issus de ces anciens protocoles.

## Le Bail glissant

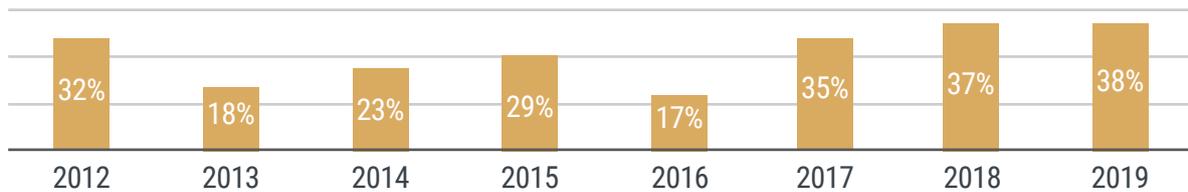
**Le dispositif des baux glissants fait partie de nos missions historiques. Il permet de mettre à disposition de familles ne pouvant accéder au parc social, en raison de leurs difficultés socio-économiques, un logement en sous-location.**

Nous proposons en parallèle un accompagnement qui doit assurer aux ménages leur éligibilité aux critères d'accès au logement social et leur permettre d'être autonomes sur les aspects budgétaires et administratifs. L'objectif étant qu'ils deviennent locataires en titre, par glissement de bail. Depuis 2011,

le dispositif a permis l'accès au logement d'environ 800 ménages.

En janvier 2019, 45 ménages étaient accompagnés. 18 ménages, dans le dispositif depuis plusieurs années et cumulant les difficultés, étaient en situation de blocage (d'endettement pour la plupart) ; les freins ont été levés pour 10 d'entre eux et 9 sont sortis du dispositif. L'accompagnement à la résolution des dettes locatives reste une priorité pour favoriser le glissement des baux. Fin 2019, 11 ménages étaient en situation d'endettement locatif contre 24 fin 2018, soit 39% des ménages.

## Pourcentage de sorties du dispositif depuis 2012



### Des familles monoparentales aux faibles ressources

Essentiellement composées de femmes seules avec enfants (43 enfants), les familles monoparentales représentent plus de 50% des ménages accompagnés.

**15** ménages ont un emploi à temps partiel ou à temps plein ; **9** ménages sont bénéficiaires des minima sociaux ; **2** ménages perçoivent des indemnités de retraite ; **1** ménage est bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé ; **1** ménage est auto-entrepreneur.

### Bilan 2019

**45** ménages ont été accompagnés, soit **163** personnes dont **104** enfants. **17** ménages sont sortis du dispositif, essentiellement par glissement du bail. **28** baux restent actifs au 31 décembre 2019, représentant **92** personnes dont **64** enfants.

## Partenariat avec la Fondation Lebaudy

La Fondation Lebaudy met à notre disposition, depuis 2012, **18** studettes à loyer modéré, destinées à des personnes sans logement et engagées dans un parcours d'insertion professionnelle.

Nous en assurons la gestion, de la candidature d'un ménage proposé par le SIAO\*75 ou par notre équipe sociale à son relogement. L'hébergement comprend une période de 12 mois, renouvelable une fois. Nous garantissons un accompagnement au relogement au terme des 24 mois.

Ce dispositif permet aux bénéficiaires de sortir des structures d'hébergement collectif et d'accéder enfin à un espace de vie individuel. **Les ménages**

que nous accompagnons sont principalement des personnes isolées, en insertion professionnelle, disposant de faibles ressources. Des couples ou des familles monoparentales avec un enfant peuvent être accueillies dans deux studettes plus spacieuses.

Nous menons par ailleurs, à la demande de la Fondation, une mission de maintien dans le logement pour certains de ses locataires ; des ménages rencontrant des problèmes de surendettement et de dette locative. Nous les accompagnons dans la résolution de leur dette et la stabilisation de leurs ressources, afin qu'ils puissent reprendre le paiement de leur loyer et éviter l'expulsion. Aucune expulsion n'est à déplorer en 2019.

### Bilan 2019

L'accompagnement social proposé dans le cadre du dispositif a permis à **5** ménages d'accéder au logement pérenne. **11** ménages étaient prêts au relogement au 31 décembre 2019 ; parmi eux, **6** ont des propositions de logement en cours et attendent l'examen de leur dossier en CAL (commission d'Attribution Logement).

\*Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

## Mous Saint-Denis

En 2019, la ville de Saint-Denis a renouvelé sa confiance au GIP HIS en nous chargeant de la mise en œuvre d'une Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) visant le relogement de ménages vivant en habitat indigne, victimes de propriétaires privés peu scrupuleux et défaillants quant à leurs obligations de relogement. Le territoire est fortement marqué par un parc privé insalubre, en particulier dans les quartiers du centre-ville constitués d'immeubles anciens.

Notre mission est d'accompagner ces ménages évacués d'immeubles ayant fait l'objet d'un arrêté de péril imminent et hébergés dans des hôtels, ou devant être évacués d'immeubles frappés d'une mesure d'insalubrité ou de péril. L'objectif étant de leur permettre d'accéder au logement social.

Nous avons ainsi accompagné 36 ménages orientés

par la ville de Saint-Denis, dont 10 hébergés en hôtel depuis plus d'un an, 17 évacués au cours de l'année de 3 immeubles, 9 issus d'un immeuble frappé d'insalubrité.

En situation de fragilité économique et sociale, ces ménages présentent d'importants freins au relogement. L'essentiel de notre accompagnement consiste à la mise en conformité de leur situation administrative afin qu'ils puissent accéder à un logement social.

21 ménages perçoivent des revenus d'activité ; 8 sont bénéficiaires des minima sociaux ; 5 ont des revenus mixtes (activité + prestations sociales) ; 2 perçoivent des indemnités de retraite.

Les familles monoparentales sont proportionnellement les plus touchées par la précarité : 3 des 4 familles monoparentales accompagnées sont uniquement bénéficiaires des minima sociaux.

L'obligation de mise à l'abri, qui contraint les collectivités à procéder à des évacuations, est vécue par les familles comme une expulsion sans motif, et l'expérience de la vie à l'hôtel est perçue comme une régression dans le parcours d'insertion ; un ressenti qui peut générer des tensions avec les services de la ville. Notre intervention apporte de la neutralité, de la distance, et vise à regagner la confiance des ménages.

## Bilan 2019

**36** ménages accompagnés. **17** ménages ont eu une proposition de logement. **12** ménages ont été relogés soit **23** personnes dont **8** enfants.

## Accompagner l'intégration des réfugiés franciliens

**Afin de favoriser leur sortie des centres d'hébergement et leur permettre d'accéder au logement, nous menons depuis 2015 des actions auprès des personnes réfugiées en Ile-de-France. A la demande de la Préfecture de Région, nous avons mis en place en mars 2019 un service dédié à l'« Intégration des réfugiés franciliens » (IRF).**

Le service IRF a pour mission **d'établir le diagnostic de la situation des Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI)**, principalement hébergés dans les HUDA\* de la région Ile-de-France, en vue d'identifier leurs besoins. Ces diagnostics permettent par ailleurs **d'accompagner** une partie d'entre eux vers **les dispositifs de formation, d'emploi et de logement**.

Les personnes que nous suivons sont pour la plupart **des hommes isolés**, âgés en moyenne de 30 ans et principalement originaires d'Afghanistan et du Soudan.

*\*HUDA : Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile*

### Les diagnostics de la situation des personnes réfugiées

**Nos équipes de médiateurs multilingues ont rencontré 6 873 personnes réfugiées, afin de réaliser ou d'actualiser le diagnostic de leur situation.**

Une fois le statut de Bénéficiaire de la Protection Internationale obtenu, les personnes ne disposent que de quelques mois pour sortir du Dispositif National d'Accueil (DNA) et bénéficier d'un accompagnement qui leur permettra notamment de trouver une solution de relogement. Face à cette pression qu'est le temps de prise en charge, les diagnostics réalisés permettent d'identifier les personnes qui pourront être orientées vers des dispositifs d'insertion correspondant à leurs profils.

Nos médiateurs sociaux ont ainsi réalisé 325 sorties sur le terrain. Outre les diagnostics effectués, ces déplacements dans les structures leur ont permis de promouvoir les différents dispositifs coordonnés par le GIP HIS, destinés aussi bien aux usagers (plateforme mobilité nationale, programme EMILE, Solibail, offres de formation et d'emploi) qu'aux gestionnaires des centres et leurs équipes (ateliers de sensibilisation organisés par le GIP HIS – Voir page 31).

Des documents rédigés en plusieurs langues et présentant les différents dispositifs de relogement ont été diffusés par les médiateurs.

### L'accompagnement de personnes réfugiées hébergées dans le DNA (Dispositif National d'Accueil)

L'accompagnement que nous proposons, en complément et soutien de l'accompagnement mené par les équipes des structures d'hébergement, est centré sur l'accès au logement et l'orientation vers des dispositifs de formation et d'emploi, ou de renforcement de la langue française (Voir page 28 pour le volet emploi).

**1136 personnes hébergées dans le DNA (principalement dans des centres situés à Paris ou en petite couronne) ont bénéficié d'un**



**accompagnement en 2019. 370 personnes, soit un tiers des personnes accompagnées, ont été relogées** (logement pérenne ou temporaire). Dès lors que les réfugiés disposent de droits ouverts (notamment une demande de logement social en cours) et d'un emploi, la durée moyenne d'un accompagnement au relogement est de 4 mois. Le niveau de maîtrise de la langue française est également un élément déterminant pour l'accès au logement ; les réfugiés hébergés dans le DNA que nous avons accompagnés et ayant accédé à un logement, ont une maîtrise du français très supérieure à la moyenne.

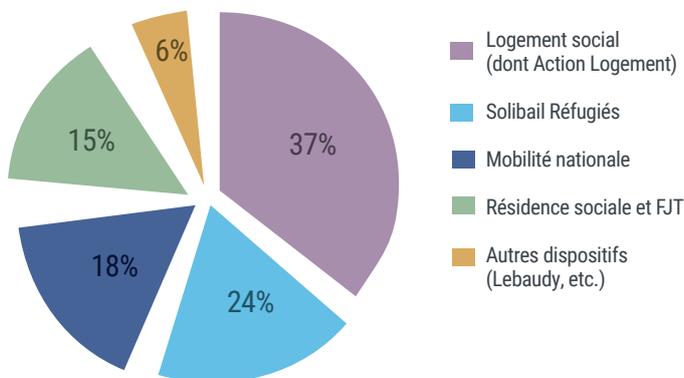
Près d'un quart des relogements s'est fait via Solibail réfugiés et 37% ont été réalisés dans du logement social. Par ailleurs, conformément à la décision de l'Assemblée Générale du GIP HIS du 20 juin 2019, un accompagnement social dans le logement a été proposé à 58 personnes.

### L'accompagnement des personnes réfugiées hébergées à l'hôtel

Le public hébergé à l'hôtel a des indicateurs d'intégration bien en-deçà de celui pris en charge dans les structures du DNA : le niveau de français et la part de personnes en emploi y sont moins élevés, quand le nombre d'allocataires du RSA est plus important. Nous élaborons avec les personnes réfugiées un projet de logement partagé et réaliste, en travaillant notamment avec elles sur leurs représentations, souvent assez éloignées de la réalité, leurs droits et devoirs pour l'accès au logement, le savoir habiter et l'insertion professionnelle.

**38 ménages hébergés dans le cadre de nuitées hôtelières ont été relogés** : de même que pour le public accompagné du DNA, les sorties se font principalement vers le dispositif Solibail réfugiés et le logement social, mais aussi via la mobilité nationale, également coordonnée par le GIP HIS.

### Sorties vers le relogement des réfugiés accompagnés (DNA + Hôtel)



	Personnes
Logement social	150
Solibail Réfugiés	97
Mobilité nationale	75
Résidence sociale et FJT	62
Autres dispositifs (Lebaudy, etc )	24
<b>Total</b>	<b>408</b>

### Solibail Réfugiés

« Solibail Réfugiés » a fêté ses 1 an en juillet 2019. A cette occasion, une enquête a été réalisée auprès des gestionnaires de logements Solibail, afin d'évaluer l'incidence de l'orientation des personnes réfugiées sur ce dispositif. Le taux de satisfaction des opérateurs est élevé (85%) et le public réfugié est considéré comme « autonome dans les démarches malgré le frein de la langue », et « pas plus complexe à accompagner que d'autres ».

## Bilan 2019

**2453** diagnostics et **4420** actualisations réalisés. **1136** réfugiés hébergés dans les sites du DNA et **196** hébergés dans les hôtels ont été accompagnés. Sur les **1332** réfugiés accompagnés par le GIP HIS, **408** ont été relogés, dont **370** provenant de structures du DNA et **38** d'hôtels. **765** restaient en cours d'accompagnement au 31 décembre 2019.

### Quatre axes de travail privilégiés en 2019 afin de favoriser l'intégration des réfugiés hébergés en hôtel

**Accompagnement renforcé des personnes déjà rencontrées les mois précédents** : 148 rendez-vous individuels réalisés dans les locaux du GIP HIS, afin d'informer, d'orienter et de permettre l'accès effectif aux droits (courriers administratifs, demande de logement social, assurance maladie, déclaration d'impôt, etc.) ;

**Actualisation des dossiers dans les différents outils de suivi** et notamment les systèmes d'information dédiés ;

**Renforcement de l'accompagnement pluridisciplinaire** : les réfugiés suivis dans ce cadre bénéficient de l'accompagnement conjugué de médiateurs sociaux et de travailleurs sociaux, appuyés par un conseiller en insertion professionnelle, y compris lors des déplacements dans les hôtels ;

**Sorties sur le terrain afin d'aller vers les usagers les plus éloignés**, mais aussi de réaliser les démarches indispensables à l'ouverture ou au renouvellement des droits, ainsi que des orientations adaptées aux situations individuelles.

### Suivie par le service IRF, Hamelmal a signé un bail en novembre 2019 pour un logement social dans le 93.



Je suis arrivée d'Ethiopie en France en 2015 ; j'ai vécu un an dans la jungle de Calais puis Porte de Clignancourt à Paris dans un hôtel. Je suis restée séparée 4 ans de mon mari, logé dans un autre hôtel.

J'ai d'abord été suivie par France Terre d'Asile, puis par le GIP HIS qui accompagnait déjà mon mari. Nous avons à présent une place où vivre ensemble : grâce à l'assistante sociale du GIP HIS, j'ai enfin trouvé un logement. Nous travaillons tous les deux. J'ai suivi une formation à l'EPMT\*, j'y ai reçu un prix et une médaille et j'ai tout de suite trouvé une place dans un restaurant. Je peux maintenant m'occuper des papiers pour faire venir mon garçon de 11 ans resté en Ethiopie. »

médaille et j'ai tout de suite trouvé une place dans un restaurant. Je peux maintenant m'occuper des papiers pour faire venir mon garçon de 11 ans resté en Ethiopie. »

\* Ecole de Paris des Métiers de la Table



## 7. COORDONNER

**Nous assurons à l'échelle régionale et nationale la coordination opérationnelle de plateformes de relogement; nous réalisons l'adéquation entre l'offre de logement et la demande des ménages, garantissons l'efficacité des procédures d'attribution et la qualité des logements proposés. L'année 2019 a été marquée par le lancement du programme EMILE, une innovation sociale conçue comme un outil d'insertion personnalisé, qui permet de lier emploi, logement et mobilité géographique.**

Coordinateurs de la plateforme nationale pour le logement des réfugiés et du programme EMILE, nous nous employons à promouvoir la mobilité géographique, qui permet à de nombreuses personnes d'accéder à un logement de qualité hors Ile-de-France et qui s'avère être, plus largement, un formidable outil d'insertion sociale.

### Programme EMILE (Engagés pour la Mobilité et l'Insertion par le Logement et l'Emploi)

Piloté par la Préfecture de la Région d'Ile-de-France, la DIHAL\* et la DGEFP\*\*, EMILE propose à des personnes vivant en Ile-de-France, en difficulté d'insertion professionnelle et mal logées, de démarrer un nouveau projet de vie dans un territoire d'accueil riche en opportunités d'emploi et en logements disponibles. Chef de file du consortium, composé de 13 partenaires (du secteur social, du logement et de l'emploi), nous avons été chargés de la coordination nationale du programme, qui a débuté en juin 2019.

Conçu comme un outil d'insertion complet, EMILE propose à des personnes volontaires à la mobilité d'accéder à la fois à un logement et à un emploi qui valorise leurs savoir-faire.

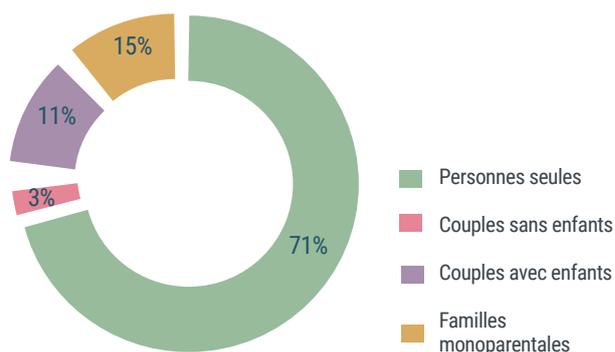
Co-construit en Ile-de-France avec les personnes candidates (seules ou en famille), le projet prend en compte leurs souhaits, leurs compétences et éventuels besoins de formation. Une immersion de 5 jours dans le territoire d'accueil leur permet de rencontrer des employeurs, de découvrir leur futur lieu de vie et de décider s'il leur convient. Une fois le projet de mobilité validé, l'accompagnement des bénéficiaires se poursuit dans le territoire d'accueil afin de faciliter leur installation et leur insertion dans le tissu local.

Moins de 3 mois après le lancement du programme, 200 personnes s'étaient portées candidates, témoignant de son attractivité.

### Profil des candidats

**518 candidats** ont été orientés auprès de nos opérateurs en Ile-de-France, dont 369 personnes seules (soit 71% de l'ensemble des candidats), 74 familles monoparentales, 60 couples avec enfants, 15 couples sans enfants.

**41% des candidats sont des Bénéficiaires de la Protection Internationale** ; 62% d'entre eux perçoivent le RSA et 59% sont hébergés dans une structure d'hébergement.



### Bilan 2019

**719** personnes ont contacté le GIP HIS pour obtenir des informations sur le programme.

Fin décembre 2019, **386** candidats sont en cours d'accompagnement, dont **113** ont finalisé leur bilan socio-professionnel. 4 personnes sont arrivées sur 2 territoires : 1 à Aurillac (Cantal) et une famille de 3 personnes à Cholet (Maine-et-Loire).

\* Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement

\*\* Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle

## Une nouvelle vie à Cholet

Mme Vial et de M. Da Costa se sont installés en décembre 2019 à Cholet, dans le Maine-et-Loire. Un changement de vie rendu possible grâce à un accompagnement personnalisé et une coordination efficace entre les deux opérateurs chargés de leur intégration dans leur nouveau territoire d'accueil, Aurore en Ile-de France et ACSC\* à Cholet.

A l'entrée du couple dans le programme, Mme Vial était hébergée à l'hôtel et touchait le RSA, quand M. Da Costa résidait chez un proche et bénéficiait de la Garantie jeune. Orientés par le GIP HIS le 12 juillet 2019 auprès de l'association Aurore, ils ont signé leur contrat d'accompagnement en septembre. Le couple s'est rendu à Cholet fin novembre et a confirmé, à l'issue de cette immersion dans leur nouveau lieu de vie, son souhait de s'y installer.

M. Da Costa est ainsi parti le 12 décembre afin de débiter un contrat de travail de 6 mois, assorti d'une promesse d'embauche en CDI, en tant que préparateur de commande chez Sofrilog. Il a été rejoint par sa compagne, qui disposait elle aussi d'un



projet professionnel validé sur le territoire.

Hébergés dans l'appartement temporaire loué par ACSC auprès du Bailleur Sèvre Loire Habitat, ils ont déposé dès leur arrivée un dossier de demande de logement social.

\* Association des Cités du Secours Catholique

## La Plateforme nationale pour le logement des réfugiés

**La Plateforme nationale pour le logement des réfugiés, créée en 2015 par l'Etat, a pour mission d'accompagner l'accès au logement des Bénéficiaires d'une Protection Internationale (BPI), dans une perspective de solidarité nationale des territoires.**

Nous assurons la mise en œuvre opérationnelle de cette plateforme, en lien avec la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) et la Direction Générale des Etrangers en France (DGEF), en garantissant la mise en adéquation des besoins de logement des personnes réfugiées avec des offres de logements disponibles dans toute la France (hors Île-de-France). Dans ce cadre, nous coordonnons 2 missions : la mission Mobilité nationale et la mission Réinstallation.

### Mission Mobilité nationale

La mobilité géographique constitue un levier majeur dans les parcours résidentiels et d'insertion des

réfugiés, notamment ceux hébergés en Île-de-France, l'accès au logement y étant particulièrement difficile.

**Nous assurons l'adéquation des offres de logements vacants identifiés sur les territoires**, issus du parc privé ou public, **avec les besoins de personnes réfugiées** et résidant dans des structures d'hébergement généraliste ou du Dispositif National d'Accueil, sur l'ensemble du territoire. Ces relogements doivent faciliter l'insertion des ménages, notamment via la mise en place d'un accompagnement social, assuré par un organisme local dès leur entrée dans le logement.

**Le départ en mobilité est une démarche volontaire du ménage.** Il se construit avec lui et la proposition prend en compte les informations transmises : vœux de localisation,

composition familiale, adéquation avec le projet de vie. Les ménages orientés en mobilité nationale sont généralement bénéficiaires des minima sociaux.

L'accès à l'emploi constitue par conséquent un axe important de l'accompagnement social mis en place par nos partenaires dans les territoires d'accueil.

### Un plan d'action régional pour promouvoir la mobilité nationale

Un plan d'action régional mis en place en Ile-de-France en 2019 nous a permis de réaliser :

- 8 réunions départementales de présentation du programme** qui ont rassemblé plus de 200 professionnels ;
- 95 interventions de médiateurs sociaux dans des structures d'hébergement** permettant de rencontrer 352 travailleurs sociaux et 1 121 personnes hébergées ;
- 31 médiations individuelles ;**
- Des ateliers de sensibilisation sur le logement des réfugiés au GIP HIS, destinés aux intervenants sociaux ;**
- Une expérimentation de journées « portes ouvertes »,** en lien avec le service Intégration des réfugiés franciliens, qui a permis d'échanger avec des personnes réfugiées sur la mobilité.

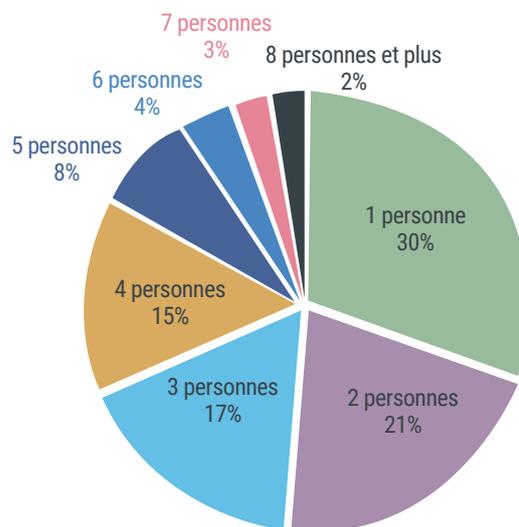
Toutes ces initiatives ont eu un fort impact sur la part de relogements franciliens au cours de l'année 2019 : **59% des ménages relogés viennent d'Ile-de-France**, contre seulement 33% en 2018. Ce travail de proximité avec les travailleurs sociaux et les personnes hébergées a par ailleurs permis de **disposer de demandes plus abouties et de projets plus réalistes**, ce qui a facilité le travail d'appariement demande/offre de logement.

### Profil des ménages relogés

La taille moyenne des ménages relogés est de 2,9 personnes. Une moyenne qui masque de fortes disparités, avec 30% de personnes isolées et des ménages pouvant compter 9 personnes. 11 colocations ont été réalisées en 2019, bénéficiant à 25 personnes ; les premiers retours sur ce mode d'hébergement confortent le souhait de le développer.

**51 nationalités sont représentées ;** l'Afghanistan, la Syrie, le Soudan et l'Erythrée constituant les principaux pays de provenance.

**Depuis 2015, 4 129 personnes ont bénéficié d'un relogement en mobilité nationale.**



### Bilan 2019

**238** ménages volontaires ont pu être relogés en mobilité, soit **681** personnes (362 adultes et 319 mineurs).

**37** départements ont été mobilisés, soit plus de 90 communes et 41 opérateurs locaux. **71%** des relogements ont été réalisés dans le parc social et **18%** dans le parc privé.

**291** logements ont été remontés à la plateforme.

**1 058** demandes de mobilité ont été enregistrées, soit environ **88** demandes par mois.

## Enquête sur le parcours des ménages relogés

Une enquête sur le parcours des ménages relogés a été réalisée auprès de 171 ménages, avec un taux de réponse s'élevant à 83%. Les informations recueillies concernent ainsi près de 60% des ménages relogés en 2019. Les premiers résultats sont très encourageants : à l'issue du premier trimestre d'accompagnement, 92% des ménages sont toujours dans le dispositif ; 9% ont eu une expérience professionnelle ; 17% ont pu achever ou entamer une procédure de réunification familiale. On ne relève aucune problématique de scolarisation des enfants. Ces résultats seront partagés en 2020 auprès des gestionnaires de centres d'hébergements, travailleurs sociaux et personnes hébergées.

### Zara, réfugiée afghane, relogée en HLM à Cherbourg avec son mari et ses 3 enfants en 2019.

L'assistante sociale de Zara, qui la suivait dans le centre d'hébergement francilien où elle vivait avec sa famille, lui parle d'une possibilité de logement en HLM à Cherbourg.



« Même si on ne connaissait pas du tout la région, on a saisi cette occasion d'avoir un appartement à nous, et quand on a vu le logement, on n'a pas regretté d'être venus ». Sur place, l'association France Terre d'Asile aide la famille dans toutes ses démarches. Son mari suit une formation d'échafaudier, financée par Pôle Emploi.



« Moi j'ai suivi des cours de français pendant 5 semaines et je vais commencer une formation pour être femme de ménage. Ma fille va au collège et elle est très contente. Je veux rester à Cherbourg, l'appartement est grand, la ville est calme et au bord de la mer, on est bien ici. »

## Mission Réinstallation

**L'objectif de la mission Réinstallation est de mobiliser des solutions de logement ou d'accueil temporaire pour des personnes en besoin de protection internationale et vivant actuellement dans des pays tiers, identifiées par l'OFPRA\*, en lien avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR).**

Le Président de la République annonçait en octobre 2017 que 10 000 personnes réfugiées, syriennes et subsahariennes, seraient accueillies entre décembre 2017 et décembre 2019.

Au cours de l'année 2019, nous avons suivi chaque mois, en moyenne, les arrivées de 368 réfugiés sélectionnés par l'OFPRA dans les pays où ils avaient trouvé refuge. Ces arrivées ont été organisées en lien avec 28 opérateurs dans 72 départements de France métropolitaine.

**43,8 % des personnes accueillies ont immédiatement accédé à un logement pérenne**, contre 56,2 % ayant transité par une phase d'hébergement spécifique au programme.



## Bilan 2019

**4 417** réfugiés ont été accueillis : **2409** syriens et **2008** subsahariens.

**4 351** réfugiés ont accédé au logement, soit directement à leur arrivée en France soit après avoir été hébergés de façon temporaire.

Les arrivées ont mobilisé **28** opérateurs et **72** départements de France métropolitaine.

*\*OFPRO : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides*

## Logement d'abord

**Le Plan Quinquennal pour le Logement d'Abord** et la lutte contre le sans-abrisme (2019-2022) propose un changement de modèle pour l'accès au logement des personnes mal logées ou dépourvues de logement.

Rompant avec le postulat qu'il est nécessaire de vérifier au préalable la « capacité à habiter » des personnes accompagnées avant de leur attribuer un logement, ce plan repose sur le principe que le logement constitue un besoin vital, un droit, un levier indispensable vers l'autonomie et l'insertion sociale. L'accès de personnes en situation de précarité à un logement pérenne, à un réel chez-soi, leur permet notamment d'obtenir plus rapidement des droits sociaux fondamentaux et de s'inscrire dans des démarches essentielles (de soins, de recherche d'un emploi, etc.).

**Dans ce cadre, nous coordonnons au sein de notre service « Logement d'abord » plusieurs dispositifs visant l'accès au logement :** Solibail ; le protocole d'accord visant à renforcer l'application du droit au logement en Île de France entre l'Etat et Action Logement ; des dispositifs d'intermédiation locative dans le parc public ; la mission Nuitées Hôtelières.

### Solibail

**Le dispositif Solibail s'adresse à des familles hébergées par l'État qui s'inscrivent dans un parcours d'accès à un logement autonome.** Ce logement est temporaire, la convention d'occupation étant prévue pour une durée de 18 mois, renouvelable une fois.

Il s'agit d'un dispositif d'intermédiation locative, qui fait intervenir un organisme tiers (une association agréée) entre un propriétaire et un locataire, afin de proposer un logement abordable à un ménage en difficulté, et de protéger le propriétaire contre les loyers impayés et la dégradation du logement. Ce sont les associations gestionnaires qui sont locataires, elles assurent le paiement des loyers, l'entretien et la remise en état du logement. Les ménages participent au paiement du loyer en fonction de leurs ressources.

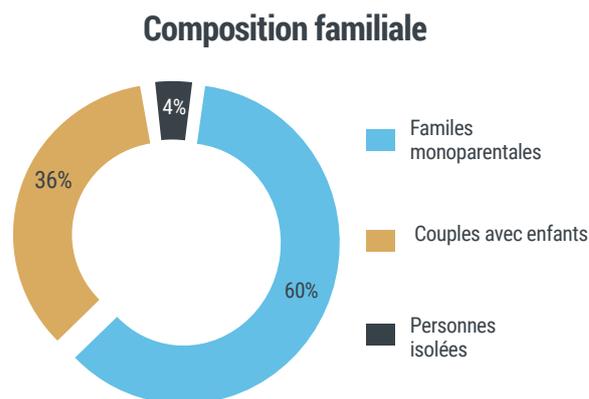
**Associés au dispositif dès sa création en 2008, nous assurons son pilotage opérationnel en mettant en adéquation la demande (ménages orientés) et l'offre (logements captés).**

Nous gérons à l'échelle régionale la coordination des entrées et sorties des logements, en nous appuyant sur les SIAO (Services intégrés de l'accueil et de l'orientation) et les associations gestionnaires. Nous vérifions également la conformité des logements proposés par les associations, en charge de leur captation : ils doivent correspondre aux caractéristiques d'un logement décent, respecter certaines normes en matière de localisation et de typologie.

Les ménages bénéficient par ailleurs d'un accompagnement social proposé par les associations (gestion du budget, aide aux démarches administratives...).

L'objectif est de leur permettre de se stabiliser et d'accéder à une autonomie dans des logements de qualité, en vue d'intégrer un logement pérenne.

En 2019, les ménages intégrant Solibail sont à 60% des familles monoparentales, et à 36% des couples avec enfants. Des proportions qui ne varient quasiment pas d'une année sur l'autre. 70% sont sans emploi (disposant de l'Aide Retour à l'Emploi (ARE) ou des minima sociaux).



## Bilan 2019

**723** logements vérifiés. **1660** ménages sont entrés dans le dispositif et **1318** ménages en sont sortis, en grande majorité vers du logement social. Au 31/12/2019, le dispositif accueille **5 380** ménages représentant **18106** personnes.

## Solibail réfugiés

Depuis le 1er juillet 2018, à la demande de la DRIHL\*, nous expérimentons le dispositif « Solibail Réfugiés », dont l'objectif est d'orienter vers un logement Solibail des personnes réfugiées isolées, hébergées en hôtel ou en centres d'hébergement, et ayant bénéficié d'une première évaluation sociale réalisée par notre service IRF (Intégration des Réfugiés Franciliens).

Solibail Réfugiés représente 25,9% des relogements des réfugiés que nous accompagnons et 6% de l'ensemble des relogements Solibail.

Le dispositif est particulièrement adapté aux besoins des réfugiés isolés d'Ile-de-France ; il leur permet de démarrer un parcours résidentiel qu'ils n'ont généralement pas connu dans leurs pays d'origine

et de bénéficier d'un accompagnement social. Des blocages existent néanmoins, notamment une maîtrise insuffisante de la langue française, qui réduit le champ des candidats potentiels, et les faibles ressources dont dispose ce public.

Afin d'améliorer la connaissance du dispositif tant auprès des gestionnaires que des potentiels bénéficiaires, **notre équipe du service IRF a élaboré des supports d'information, traduits en plusieurs langues et largement diffusés auprès des centres d'hébergement et des personnes réfugiées.**

*\*Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement.*

## Bilan 2019

**106** personnes réfugiées ont intégré le dispositif. **17** personnes en sont sorties vers un logement pérenne.

## Protocole Etat – Action Logement

**Nous contribuons depuis 2007 à la coordination du protocole Etat-Action Logement, au bénéfice de ménages sortant de structures d'hébergement et d'Intermédiation locative Solibail. Un nouveau protocole a été signé par le Préfet de région et Action Logement en septembre 2019.**

**Pour pouvoir bénéficier de ce dispositif, les ménages doivent avoir un lien à l'emploi.** En 2019, 55% des adultes entrés dans le protocole étaient en CDI (à temps partiel pour une partie) ; 25% en CDD, en stage ou intérim ; 6% en recherche d'emploi ; 2% en apprentissage.

Nous rapprochons les demandes de logement des propositions transmises par Action Logement Services, nous accompagnons le montage des dossiers en lien avec les équipes des structures d'hébergement, jusqu'au relogement définitif des ménages.

Notre capacité d'évaluation des dossiers des candidats prêts au relogement, les échanges réguliers avec nos partenaires orienteurs (SIAO, structures d'hébergement, gestionnaires Solibail...), notre connaissance des attentes d'Action Logement Services et des bailleurs sociaux, nous permettent d'être un acteur pivot du dispositif et d'optimiser la fluidité entre hébergement et logement.

### Bilan 2019

**722** baux signés, soit **1 639** personnes ayant bénéficié d'un relogement, dont **58%** d'adultes et **42%** d'enfants. Sur l'ensemble des ménages, **47**, soit **6%**, étaient des personnes réfugiées.

### Une mission pédagogique et partenariale

Notre équipe Action Logement est régulièrement mobilisée pour intervenir auprès des travailleurs sociaux des centres d'hébergement et gestionnaires Solibail visés par le protocole. Elle a notamment été sollicitée dans le cadre d'échanges avec d'autres structures partenaires (Aurore, Adoma, Soliha Est Parisien, SIAO 95, etc.), qui ont permis de présenter en détail le protocole, sensibiliser aux points clés de la demande de logement social, et de positionner l'équipe comme ressource en matière de montage de dossiers.

L'équipe s'est également fortement impliquée dans les ateliers « Préparer et réussir l'accès au logement des réfugiés », organisés par le GIP HIS et destinés aux intervenants sociaux des structures du Dispositif National d'Accueil (DNA).

### Christine, Gestionnaire de relogement au sein de l'équipe Action Logement.

Lorsque nous recevons une proposition de logement d'Action Logement Services (ALS), nous disposons de 8 jours pour leur soumettre le dossier d'un candidat et nous devons par conséquent être très réactifs. Pour sélectionner le ménage, nous consultons la base de données SYPLO\*, qui recense les publics prioritaires. Le référent social du ménage nous transmet par ailleurs sa note sociale. Nous prenons en compte plusieurs paramètres, comme la composition familiale qui doit correspondre à la typologie du logement, les ressources et le reste pour vivre une fois le loyer payé. Nous avons la responsabilité de bien apparier logements et ménages, dans l'intérêt des personnes et pour que le relogement soit une réussite.

Si plusieurs candidats sont susceptibles de prétendre au logement, nous choisissons en fonction de l'urgence des situations. Nous vérifions avec l'intervenant social référent du ménage que son dossier de candidature est bien complet avant de le transmettre à ALS, qui le propose à son tour au bailleur, pour un passage en CAL (Commission d'Attribution Logement).

Je suis vraiment heureuse, et je peux dire que c'est le cas de toute l'équipe, quand la candidature d'un ménage est acceptée, d'avoir pu contribuer à ce qu'il ait enfin un logement. »

\* *Système Priorité Logement*

## IML - Mission Intermediation Locative parc public

Fin 2018, nous avons mis en œuvre une expérimentation de location/sous-location avec le bailleur social HSF (Habitat Social Français). 4 logements « passerelles » sont ainsi mis à disposition de ménages que nous accompagnons, pour une durée de 6 mois renouvelable.

Par ailleurs, courant 2019, dans le cadre du 4ème volet de l'appel à projets « 10 000 logements accompagnés » \*, nous nous sommes associés à 3F Seine et Marne afin de développer des solutions de logement temporaire pour des ménages réfugiés.

L'objectif étant de reloger en intermédiation locative 30 personnes sur 3 ans, via des contrats de location/sous-location de 6 mois. Le projet s'adresse aux réfugiés isolés en emploi ou en formation rémunérée suivis par l'équipe IRF.

Ce projet IML repose sur la transversalité de nos services, l'articulation de nos savoir-faire. Pour les différentes étapes du cycle de mise en location des logements, ont été mobilisés, parmi nos agents, un agent technico-social, un directeur juridique, un comptable, des intervenants sociaux de l'équipe IRF.

### Bilan 2019

7 logements ont fait l'objet d'une signature de bail par le GIP HIS et 6 ménages ont été accueillis dans le dispositif.

\* Projet lancé par le Ministère de la Cohésion des territoires et l'Union sociale pour l'habitat.

Mr Adoma, logé en novembre 2019 dans le cadre de l'IML 3F.

Bénéficiaire de la Protection Internationale, Monsieur Adoma est suivi par une intervenante sociale de notre service IRF. De nationalité soudanaise, il est arrivé en France en 2016. Après avoir vécu 4 mois dans la rue, puis dans un gymnase, il a connu deux centres d'hébergement.

« Nous étions 4 puis 8 personnes par chambre, je me sentais comme un animal. Je suis suivi par le GIP HIS depuis 1 an et on vient de me trouver un appartement pour 6 mois qui me permettra de trouver un logement définitif. Il fait 54m2 et je suis très heureux de pouvoir enfin avoir un espace à moi ! J'ai un CDI dans le bâtiment et mon projet est de faire venir ma femme et mes enfants qui se trouvent toujours au Soudan. »



### Mission Opération ciblée nuitées hôtelières

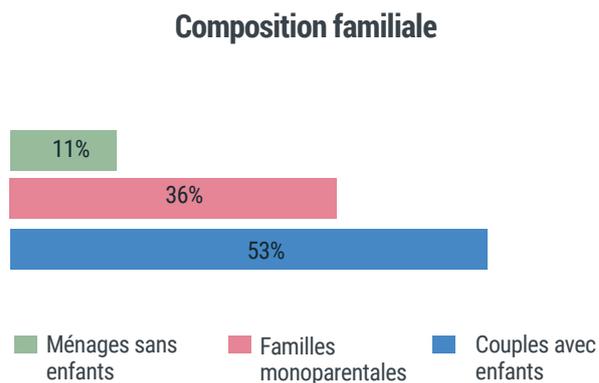
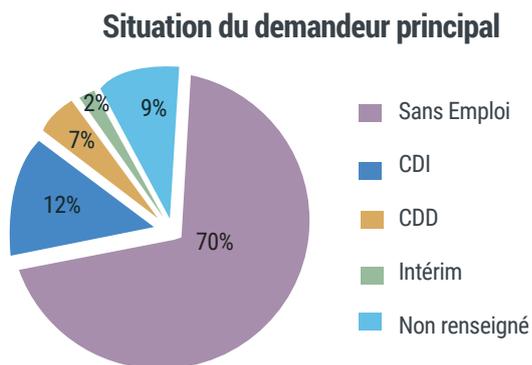
Dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, le Ministre du Logement a souhaité le lancement d'une opération d'accompagnement vers le logement des familles hébergées à l'hôtel en Ile-de-France. Nous avons été chargés en juin 2019 d'une mission de coordination et de reporting (rapport d'activité) aux côtés de la DRIHL.

A partir des fichiers\* transmis par les Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO), plateformes

territoriales qui ont pour rôle de mettre en relation la demande et l'offre d'hébergement, nous avons identifié 8313 ménages concernés par cette mission sur la base des évaluations sociales réalisées.

Nous avons été plus particulièrement chargés de traiter et consolider les évaluations des ménages ne disposant pas d'un suivi social, afin qu'ils puissent être orientés vers un opérateur qui leur assurera un accompagnement leur permettant d'accéder au logement.

## Profil des ménages ne disposant pas de suivi social



57% des ménages déclarent n'avoir aucun revenu et 18% déclarent des ressources entre 1 et 800 euros. 25% ont des ressources supérieures à 800 euros.

Sur les 1036 adultes rencontrés, 61% étaient des femmes, un pourcentage à mettre en lien avec la part importante de familles monoparentales.

*\*Les modalités de transmission des données ont été élaborées en conformité avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Les données brutes sont anonymisées.*

## Bilan 2019

La mission a permis d'identifier **6579** ménages hébergés à l'hôtel ne disposant pas d'un suivi social ; **221** ménages hébergés à l'hôtel, suivis et faisant l'objet d'une préconisation AVDL dans le SI SIAO ; **1513** ménages hébergés, suivis et faisant l'objet d'une préconisation « Logement » dans le SI SIAO.

## 8. ZOOM - ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI

**L'insertion professionnelle est l'une des conditions d'une insertion sociale réussie, un accélérateur pour l'accès et le maintien dans le logement.**

**Mesurant l'importance de lier les volets logement et emploi, nous avons commencé à mettre en place en 2018 des partenariats avec des dispositifs de formation qualifiante et d'accès à l'emploi. Un travail que nous avons considérablement développé en 2019, avec le lancement du programme EMILE et les actions menées par nos équipes de l'IRF et de l'ORCOD IN.**

### Intégration des Réfugiés Franciliens – Favoriser l'insertion professionnelle des personnes réfugiées

Le public hébergé dans les structures du Dispositif National d'Accueil (DNA) n'a dans sa très grande majorité ni emploi ni formation (seuls 24,4% ont un emploi). Or les sorties vers le logement ne peuvent être réalisées qu'à partir du moment où les personnes disposent, outre des conditions administratives nécessaires au logement, de moyens financiers. Le demandeur d'asile ayant obtenu son statut de bénéficiaire de la protection internationale n'a que 3 à 6 mois pour sortir du DNA et bénéficier d'un accompagnement qui lui permettra de trouver une solution de relogement, dans un pays dont il ne connaît ni les règles ni les codes, et dont il ne maîtrise pas, ou mal, la langue.

Afin que l'obtention du statut de BPI ne se traduise par une fin de prise en charge sans solutions ni perspectives, nous avons mis en place des actions conçues pour favoriser l'insertion par la formation et l'emploi. Elles permettent de positionner une partie du public suivi sur du parc Solibail ou en résidence sociale. Pour les personnes ayant obtenu un emploi, il est possible de mobiliser le dispositif Action Logement et éventuellement le parc privé pour les plus autonomes.

L'équipe IRF s'active à rendre visibles auprès des gestionnaires des structures d'hébergement l'ensemble des pistes à travailler avec les personnes réfugiées, par exemple la possibilité de s'insérer professionnellement hors Ile-de France, via la mobilité nationale ou le programme EMILE.

Par ailleurs, **afin notamment de multiplier les contacts et tisser un réseau partenarial, l'équipe IRF a recruté des professionnels de l'insertion par l'emploi (Conseillers d'Insertion Professionnelle).**

### L'accès à la formation

Plusieurs actions ont été menées en 2019 pour orienter des personnes réfugiées vers des dispositifs de formation :

- Sessions de formations de maçon et coffreur-bancheur, à Saint-Denis (93), dont une sous l'égide de la DIHAL pour le Projet « 15 000 bâtisseurs » ;
- Sessions de formation au métier de maçon adaptée aux travaux publics, avec la Chambre syndicale des travaux publics du 77 et PROEMPLOI ;
- Reconstitution du partenariat avec l'Ecole de Paris et des Métiers de la Table (EPMT) qui permet à des réfugiés d'intégrer une formation qualifiante ;
- Actions d'identification puis d'accompagnement de personnes vers l'organisme de formation qualifiante Envergure (agro-alimentaire et couture).



## L'accès à l'emploi

L'équipe IRF a travaillé sur différents niveaux d'accès à l'emploi :

- Mise en lien avec des acteurs de l'insertion par l'activité économique (BTP) ;
- Préparation à l'emploi : « cotraining » proposé par l'association KODIKO, permettant la transmission des codes professionnels et culturels via des actions de mentorat ;
- Mise en relation directe avec des employeurs : coaching (préparation à l'entretien d'embauche, savoir être en entreprise...);
- Rencontres avec HUMANDO, entreprise de travail temporaire d'insertion, ayant permis l'identification de candidats et leur accompagnement en agence pour recrutement ;
- Animation d'ateliers socioprofessionnels au GIP HIS : ateliers collectifs de réalisation de CV.

## Dispositif HOPE (Hébergement, orientation, parcours vers l'emploi)

Piloté par l'OFII\*, l'AFPA\*\*, la DGEF\*\*\* et Pôle emploi, ce programme permet d'orienter des personnes réfugiées sur l'ensemble du territoire national, vers



des dispositifs de formations intensives, afin de garantir leur insertion professionnelle. A la demande de la Préfecture de la Région Ile-de-France, nous avons contribué au lancement de la 4ème édition du programme, en identifiant de potentiels bénéficiaires.

\* Office Français de l'Immigration et de l'Intégration

\*\* Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes

\*\*\* Direction générale des étrangers en France

## ORCOD IN

Parce qu'il facilite le relogement et le parcours locatif des ménages, l'accès à l'emploi a été intégré dans le cadre de l'ORCOD IN. Un partenariat a été mis en place par l'EPIFIF avec la DEFI (Direction Emploi, Formation et Insertion) et la mission locale de Clichy-sous-Bois, afin de permettre l'accès ou le retour à l'emploi des ménages accompagnés ; les propositions d'emploi ou de formation sont relayées auprès des ménages par nos travailleuses sociales de l'équipe ORCOD IN.

## Le dispositif LIVE

Un des ménages que nous accompagnons (une mère vivant avec sa fille) dans le cadre de l'ORCOD IN, suit la formation proposée par LIVE (L'Institut des Vocations pour l'Emploi), un dispositif destiné aux jeunes de plus de 25 ans éloignés de l'emploi. Ce programme financé par le groupe de luxe LVMH permet une remise à niveau sur les compétences clés et la construction d'un projet professionnel, incluant 4 semaines d'immersion en entreprise. Il est prévu d'orienter d'autres ménages vers le dispositif au cours de l'année 2020.

Madame Chekkali, accompagnée par notre service ORCOD IN, a intégré le dispositif LIVE en septembre 2019.



Cela fait dix ans que je n'ai pas travaillé, depuis la naissance de ma fille, et je cherchais une formation rémunérée.

L'assistante sociale qui me suit au GIP HIS depuis 2018 m'a orientée vers la formation LIVE, que j'ai commencé à suivre en septembre 2019 pour être conseillère de vente.

J'ai eu des cours de français, maths, d'anglais, un peu de formation numérique, et je vais faire une immersion de quelques semaines au Bon Marché en février 2020. Cette remise à niveau m'a redonné confiance en moi et je suis vraiment très contente de pouvoir revenir dans le monde

du travail, d'avoir bientôt une indépendance financière ! C'est vraiment une opportunité que je ne veux pas laisser passer. »

## EMILE – Envergure

**Le programme EMILE (Engagés pour la Mobilité et l'Insertion par le Logement et l'Emploi), dont nous assurons la coordination opérationnelle, propose à des personnes vivant en Ile-de-France, en difficulté d'insertion professionnelle et mal-logées, de démarrer un nouveau projet de vie dans un territoire d'accueil riche en opportunités d'emploi et en logements (voir page 18).**

**Le 29 octobre 2019, nous avons accueilli dans nos locaux 20 bénéficiaires de la protection internationale et candidats du programme EMILE, dans le cadre d'une réunion collective organisée par Envergure, acteur de l'emploi et de la formation professionnelle.**

Envergure a présenté son dispositif d'accompagnement et de formation destiné aux personnes réfugiées, financé par le FAMI\* et intitulé GO Emploi.

Afin de faciliter les relais entre les différents acteurs, en

Ile-de-France et dans le territoire d'accueil, et de mieux cibler les emplois et les formations proposés aux bénéficiaires, Envergure offre un accompagnement sur mesure, qui comprend notamment des cours de français et des formations professionnelles, conçues en fonction des besoins locaux et des projets individuels.

Les personnes réfugiées participant à cette réunion ont confirmé leur intérêt pour ce dispositif et devaient être reçues dans les centres Envergure de Paris, dans le cadre d'entretiens individuels, afin que leur soit proposé un accompagnement personnalisé.

Actuellement, Envergure propose des offres de formation et d'emploi sur deux de nos territoires : le Maine-et-Loire et la Seine-Maritime. A terme, le GIP HIS et Envergure souhaitent étendre cette collaboration au Cantal, au Lot et à la Lozère.

*\* Fonds Asile Migration et Intégration*



## 9. TRANSMETTRE ET SENSIBILISER

**Nous appuyant sur notre expertise en matière d'accès au logement, et notamment la connaissance des dispositifs que nous coordonnons, nous avons mis en place, à partir d'avril 2019, des ateliers de sensibilisation destinés à nos partenaires.**

### Atelier « Préparer et réussir l'accès au logement des réfugiés »

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France nous a confié en mars 2019 la mise en place de sessions d'information et de sensibilisation auprès des intervenants sociaux des structures d'hébergement du Dispositif National d'Accueil, afin de permettre une accélération des sorties des réfugiés sur les dispositifs de logement. Entre avril et fin décembre 2019, 24 sessions d'une journée ont réuni **295 participants**. Conformément à l'objectif visé, les HUDA (Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile) représentent le plus grand nombre de professionnels touchés (47%). **40 organismes différents** ont orienté leurs intervenants sociaux sur ces ateliers (Coallia, Aurore, la Croix-Rouge française, Adoma, FTDA, Emmaüs Solidarité, etc.).

### Atelier « Le programme EMILE, pour qui ? pour quoi ? »

Nous sommes également chargés de faire connaître le programme EMILE (« Engagés pour la Mobilité et l'Insertion par le Logement et l'Emploi »), ses objectifs et son fonctionnement, auprès des professionnels susceptibles d'y orienter des bénéficiaires. Il s'agit plus globalement de souligner l'intérêt de la mobilité géographique.

Entre fin juin et fin décembre 2019, quatorze sessions d'une demi-journée ont réuni **225 participants**. Dès l'annonce de la mise en place des ateliers, les inscriptions ont été nombreuses, témoignant d'une réelle attente des professionnels. **43 organismes différents** y ont participé : associations d'insertion sociale, SIAO\*,



conseils départementaux, acteurs de l'emploi et de la formation, etc.

\* Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation.

**Les ateliers s'appuient sur une coanimation des sessions avec les équipes des différents services du GIP HIS : Logement d'abord, plateforme nationale pour le logement des réfugiés, EMILE.**

**Un questionnaire a été remis aux participants** à la fin de chaque session. Il en résulte un taux de satisfaction élevé, qui tient principalement à la possibilité de réinvestir les acquis en situation professionnelle. Les participants se disent particulièrement satisfaits d'avoir pu mieux connaître nos missions, et retiennent également des acquis en termes de posture, de compréhension des enjeux à préparer les dossiers en amont afin d'être le plus réactif possible, et l'importance de construire les projets avec les ménages.

### Yoann, Chargé de formation

Les travailleurs sociaux qui participent à nos ateliers ont des profils variés et sont issus de territoires franciliens différents, avec leurs spécificités dans la façon de travailler et de percevoir les situations ; ils sont ancrés dans un département, une ville, un quartier. Il s'agit pour nous de « désenclaver » les approches pour les raccrocher à une dynamique d'accès au logement plus large, en lien avec les enjeux régionaux, et même nationaux, avec la mobilité géographique. Beaucoup de nos participants sont de jeunes professionnels ou des professionnels d'une autre discipline d'accompagnement (juridique par exemple), pour lesquels les éléments présentés sont une découverte ou une occasion d'actualiser leurs connaissances.

Quand une personne nous dit que l'atelier lui fait envisager les choses différemment et qu'elle va reprendre ses dossiers, nous sommes satisfaits de pouvoir participer à l'évolution des pratiques. »

## 10. DEVELOPPEMENT NUMERIQUE

**Notre pôle Développement Numérique et Ingénierie Sociale a accompagné la croissance du Groupement tout au long de l'année 2019, notamment via la création de systèmes d'information, outils indispensables pour mener à bien nos missions.**

Le pôle DNIS assure des fonctions d'expertise, de conseil, de conception et d'évaluation d'outils informatiques appliqués aux domaines d'intervention du GIP HIS. Le recrutement en 2019 de deux développeurs et d'une technicienne support lui a permis de répondre efficacement aux besoins et défis générés par le développement de nos actions.

Trois systèmes d'information (SI) de grande envergure ont été créés : la Plateforme territoire et le SI Parcours pour le programme EMILE (dont nous assurons le pilotage) ; le SI PUM-R pour la mission d'Intégration des Réfugiés Franciliens.

Le site internet « **Plateforme territoires** », conçu pour promouvoir le programme Emile, synthétise les informations disponibles sur les territoires d'accueil (offres d'emploi, logement, écoles, formations...) et permet l'inscription des candidats. Il a reçu un accueil positif des utilisateurs ; entre le 12 juillet, date de sa mise en service, et le 31 décembre 2019, le site totalise 23 830 pages vues et 3 611 utilisateurs uniques.

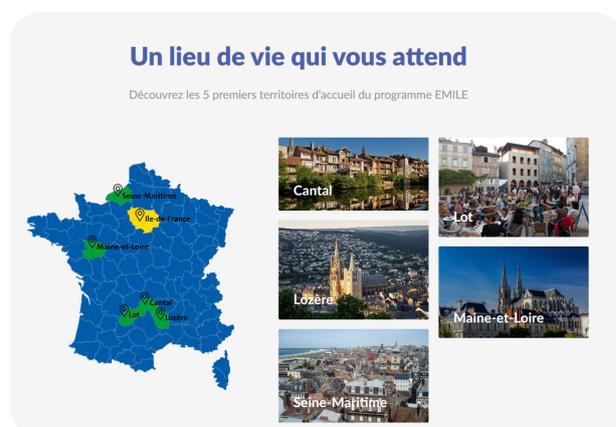
Le **SI Parcours** permet la collecte d'informations sur la situation socio-professionnelle et le parcours des bénéficiaires du programme EMILE, ainsi que la consultation d'indicateurs statistiques de pilotage. Déployée auprès de chaque opérateur, cette base de données nous permet également de mener une évaluation quantitative et qualitative du programme.

Le **SI PUM-R** assure quant à lui le suivi de la situation des réfugiés hébergés dans les centres franciliens, diagnostiqués par le GIP HIS.

Le pôle a par ailleurs créé des plateformes de stockage de données en ligne sécurisées, des tableaux de pilotage ou de suivi Excel. Trois enquêtes ont demandé l'élaboration d'outils spécifiques : l'étude réinstallation, l'étude mobilité nationale et l'enquête de satisfaction ORCOD IN Clichy (plateforme d'enquête en ligne).

L'ensemble de ces outils contribue sans conteste à la réussite de nos missions.

### Le site Plateforme Territoires



## 11. RESSOURCES HUMAINES

Nous avons connu en 2019 une forte croissance de nos effectifs, liée à l'augmentation et la diversification de nos missions. Au 31 décembre, nos équipes comprenaient 114 agents, dont 68 avaient rejoint le Groupement pendant l'année.



Nos équipes comptent des agents aux compétences et profils variés (conseillers sociaux, médiateurs sociaux multilingues, gestionnaires administratifs...), une pluridisciplinarité qui fait notre force.

Elles présentent un profil majoritairement féminin et jeune : 73% de nos agents sont des femmes et 57% ont entre 21 et 35 ans.

	1er janvier 2019		31 décembre 2019		Variation
	Effectifs	Part	Effectifs	Part	
<b>CDI</b>	35	47%	49	43%	<b>+40%</b>
<b>CDD</b>	40	53%	65	57%	<b>+63%</b>
<b>Total</b>	75	100%	114	100%	<b>+52%</b>

### Diversification des métiers

L'accroissement de nos effectifs en 2019 s'est accompagné d'une diversification accrue des métiers, avec, notamment, le recrutement de Chargés d'Insertion Professionnelle (CIP), chargés de formation, chargés d'études ou encore de développeurs pour le pôle numérique.

Afin d'être en mesure d'accueillir l'ensemble des agents, nous avons investi des locaux supplémentaires, situés au 1er étage de la Tour Cityscope de Montreuil où nous sommes installés depuis 2017.

### Formations

En 2019, 59 agents ont suivi une formation collective, 21 une formation individuelle.

Pour que le plus grand nombre d'agents puissent bénéficier d'une formation, nous avons privilégié les sessions de formation collectives ; l'objectif étant d'enrichir et de mutualiser les compétences, de favoriser les échanges sur les pratiques professionnelles. Les agents ont notamment pu participer aux ateliers organisés par les chargés de formation de la Direction Métiers (atelier EMILE, atelier « Préparer et réussir l'accès au logement des réfugiés », présentations du livret « Demande de Logement Social » et du livret SYPLO...).

**Bien-être au travail et cohésion d'équipe**

En lien avec la médecine du travail et les représentants du personnel, un Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) a été réalisé dans le cadre du CHSCT (Comité

d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail). Il répertorie l'ensemble des risques professionnels auxquels sont exposés les agents, afin d'organiser la prévention au sein du programme annuel de prévention.

**Règlement du personnel**

**La révision du règlement du personnel est l'un des principaux projets menés par les Ressources Humaines en 2019.** Cette révision faisait suite à la modification de la grille des emplois et des salaires l'année précédente. Il s'agissait d'exposer aux agents les grands principes liés au caractère public du Groupement, les éléments constitutifs du contrat de travail des agents contractuels de l'Etat, d'améliorer la lisibilité du document, de le simplifier sans trahir les règles de droit.

Le règlement du personnel est entré en vigueur en octobre 2019.

**12. RESSOURCES FINANCIÈRES**

**En 2019, afin d'accompagner la forte croissance du GIP HIS en termes de missions et d'effectifs, le budget dont il a été doté pour assurer son fonctionnement s'est élevé à 8,084 millions d'euros contre 5,6 millions d'euros en 2018, soit une augmentation de 69%.**

En notre qualité d'organisme public, nous conduisons des missions de déploiement de la politique de logement de l'Etat, qui reste à ce titre notre principal financeur.

**Subventions Etat : 7,6M€** ; en provenance principalement de la Préfecture de la Région d'Île de France ;

**Ressources propres : 0,4M€** ; constitués par le remboursement des loyers par les bénéficiaires de baux glissants ;

**Le complément** est composé des prestations réalisées dans le cadre du marché confié au GIP HIS pour l'ORCODIN de Clichy-sous-Bois, de prestations effectuées pour le compte de communes (Saint Denis) et de partenariats avec des entités privées comme la Fondation Lebaudy.

Concernant les dépenses, le poste principal est constitué des charges de personnel (66%) ; viennent ensuite les dépenses de fonctionnement (loyer, eau, électricité...) à hauteur de 33% ; et enfin les dépenses d'investissement pour 1%.

# 13. NOTRE ORGANISATION

Organigramme au 31 décembre 2019



## GOVERNANCE

### Les membres composant l'Assemblée Générale au 31 décembre 2019

Frédérique LAHAYE	Présidente
<b>Siègent avec voix délibérative</b>	
Yann GERARD	Sous-Préfet, Chef de cabinet du Préfet de la Région d'Île-de-France
Stéphan de RIBOU	Sous-Préfet dédié à l'intégration des réfugiés en Île-de-France
Sandie MICHELIS	Cheffe du service Accès au Logement et prévention des expulsions (ALPE), DRIHL
Myriam BERGHOUT	Directrice Adjointe Etablissement Ile-de-France, représentant ADOMA
Patrick LE GALL	Directeur Adjoint DRIHL
Thierry DEBRAND	Directeur de FREHA représentant Emmaüs Habitat
Hervé LESERVOISIER	Représentant permanent du GIE 1001 Vies Habitat
Elisabeth NOVELLI	Directrice de Clientèle France Habitation représentant DOMAXIS
Christophe RABAULT	Directeur de l'AORIF – L'Union Sociale pour l'Habitat en Île-de-France
Bruno ROUSSEAU	Directeur général de Résidences Sociales de France, représentant Immobilière 3F
Yves LE SOUDEER	Directeur de SOLIHA EST PARISIEN
Charles Hurbain PAYART	Administrateur Action Logement services

#### Siègent avec voix consultative

Françoise COMTE-RICUR	Représentant Emmaüs Solidarité
Nicolas SORNIN-PETIT	Commissaire du Gouvernement
Éric CONSTANTIN	Directeur de l'Agence Régionale Île- de-France, Fondation Abbé Pierre
René DUTREY	Secrétaire Général du Haut Comité pour le Logement des Personnes Défavorisées

#### Siègent également à l'Assemblée Générale

Jean Pierre SEKELY	Contrôleur Général, Economique et Financier
Tossim ASSIH	Agent Comptable

En janvier 2020, Frédérique Lahaye a quitté ses fonctions de présidente du GIP HIS.







**Habitat et Interventions Sociales**  
**GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC**

**GIP HABITAT ET INTERVENTIONS SOCIALES**

3 rue Franklin 93100 Montreuil

Tel. : 01 41 58 76 76 – Fax : 01 43 62 63 46

[contact@giphabitat.org](mailto:contact@giphabitat.org)

[www.giphabitat.org](http://www.giphabitat.org)